



Extrait de délibération

Identifiant
2021-02-04

Comité syndical 15 Février 2021 – Pompaire

L'An Deux Mille Vingt et Un le quinze février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, à la salle du syndicat des eaux de Gâtine à Pompaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M Yves Attou a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 9 Février 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 22 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 9 titulaires, 29 suppléants
Votants : 24

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, ROY Olivier	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	HERVE Karine	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, LIBNER Jérôme, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude	

Recrutement d'un chargé de mission projet de PNR

Le contrat de travail de Camille Bévilion, chargée de mission projet de PNR au Pays de Gâtine, se termine le 6 avril 2021. Depuis 2016, elle est en charge du dossier de Parc naturel régional. C'est un dossier stratégique pour le territoire de la Gâtine. Afin de poursuivre le développement de se projet, il est nécessaire de pérenniser ce poste de chargé de mission au sein du PETR.

A cette date, Camille Bévilion aura bénéficié de 6 années de contrat à durée déterminée au Pays de Gâtine sur un poste de chargée de mission SCOT et projet de PNR (depuis le 7 avril 2015).

A noter : au vu de la législation, les agents non titulaires mentionnés à l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 ne peuvent voir la durée de leurs contrats successifs excéder six ans ; ces derniers ne peuvent ensuite être renouvelés que pour une durée indéterminée.

Il est proposé au Comité Syndical de pourvoir à la vacance du poste de chargé de mission projet de PNR et de procéder au recrutement (grade d'attaché à temps complet) au 7 avril 2021.

Il aura pour missions d'assurer le pilotage global du projet de Parc naturel régional dont :

- Coordination générale du projet de PNR et des actions rattachées,
- Pilotage de l'écriture de la charte du projet de PNR,
- Suivi des prestataires retenus dans le cadre des études,
- Organisation et animation du comité de pilotage,
- Organisation et suivi du conseil scientifique,
- Organisation et animation du comité technique,
- Elaboration et organisation des actions de concertation et de participation avec les acteurs du territoire,
- Gestion des relations avec les élus et les partenaires associés au projet,
- Elaboration des dossiers de demandes de subvention,
- Suivi financiers des actions du projet de PNR avec la direction du Pays,

Le candidat retenu devra détenir un diplôme d'études supérieures en aménagement du territoire avec une spécialité environnement et droit des collectivités locales, disposer d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la conduite de stratégies d'aménagement durable des territoires ruraux.

Il recevra une rémunération équivalente à celle d'un attaché territorial 5^e échelon (cadre d'emploi des attachés).

Le recrutement s'adresse à un agent titulaire de la fonction publique territoriale mais, à défaut de candidature, il pourra être pourvu par un agent non titulaire (article 3-3 -2^e de la loi du 26 janvier 1984 modifié). Comme rappelé précédemment, au vu de ses précédents contrats de travail avec le Pays de Gâtine, Madame Camille Bévilion pourrait être recrutée en contrat à durée indéterminée.

Le Comité Syndical décide d'autoriser le Président à entreprendre, dès à présent, les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion pour pourvoir à la vacance de ce poste et assurer le recrutement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD